



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : un acteur historique de la sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon

1

Animation à l'occasion d'une transhumance du troupeau Conservatoire

Pour assurer sa mission de sensibilisation, le Conservatoire développe plusieurs types d'outils pour communiquer auprès d'un large public : partenaires, professionnels, élus, grand public, scolaires.

Des publications

- Le Sabot de Vénus : revue d'actualité de la nature en Bourgogne adressée deux fois par an aux adhérents et aux partenaires du Conservatoire.
- Des guides techniques de gestion.
- Des documents de vulgarisation des actions Conservatoire.



Des évènements

- Des conférences, visites de terrain et chantiers nature proposés à toute l'année sur l'ensemble de la région.
- Des journées techniques d'échanges d'expérience entre les professionnels de la protection de la nature.



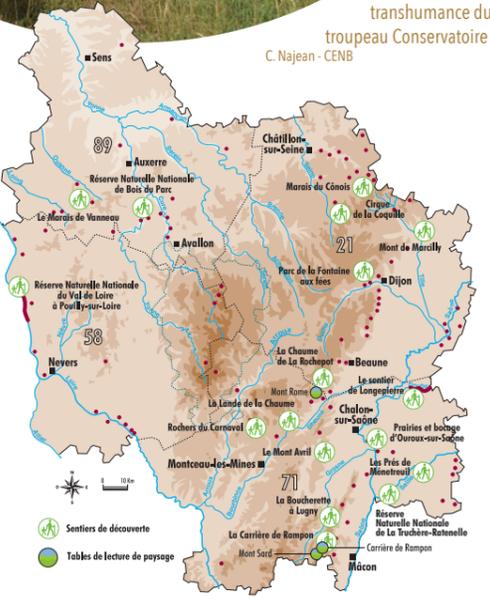
A. Poirel - CENB

Des outils pédagogiques

- Des expositions sur les milieux naturels bourguignons.
- Des jeux sur le thème des milieux humides.
- Des supports pédagogiques permettant de réaliser des sorties scolaires sur les thèmes des pelouses calcaires et des mares.



Suivez le Conservatoire sur les réseaux sociaux :



Un réseau de 17 sentiers de découverte

- Des aménagements en pleine nature permettant l'accès au public de certains sites naturels dans le respect des milieux et espèces.
- Des dépliants guides, disponibles dans les mairies, Offices de tourisme, points publics et commerces locaux, sur simple demande au Conservatoire et à l'entrée de la majorité des sites. Ils sont également téléchargeables sur le site internet du Conservatoire.
- Des visites virtuelles sur le site internet du Conservatoire vous présentent 15 sentiers.

Regard sur les aspects financiers

Le Conservatoire travaille avec un budget annuel d'environ 2,2 millions d'euros. Ses actions sont rendues possibles grâce au soutien financier de nombreux partenaires : l'Union Européenne, l'État (DREAL Bourgogne), le Conseil Régional de Bourgogne, les Conseils Départementaux des quatre départements bourguignons, les Agences de l'Eau Seine - Normandie, Loire - Bretagne et Rhône - Méditerranée-Corse, des EPCI et partenaires privés.

Nous soutenir

En 2019, le Conservatoire compte près de 600 adhérents, ce qui lui confère une assise citoyenne forte. Vous aussi, vous pouvez participer à nos actions :

- en adhérant,
- en faisant un don à notre association,
- en devenant un mécène de notre structure.

Retrouvez plus d'informations sur le Conservatoire et téléchargez tous les outils, dépliants guides et autres documents : www.cen-bourgogne.fr



Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des Étangs - 21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99
contact@cen-bourgogne.fr
www.cen-bourgogne.fr

Le Conservatoire dans l'Yonne
9 bis rue de l'Hôpital
89 200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84

Le Conservatoire en Saône-et-Loire
Pont Seille
71 290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79

Le Conservatoire dans la Nièvre
• 44 rue du Puits Charles
58 400 La-Charité-sur-Loire - Tél. 03 86 60 78 25
• 13 rue Marguerite Monnot
58 300 Decize - Tél. 03 45 82 93 07

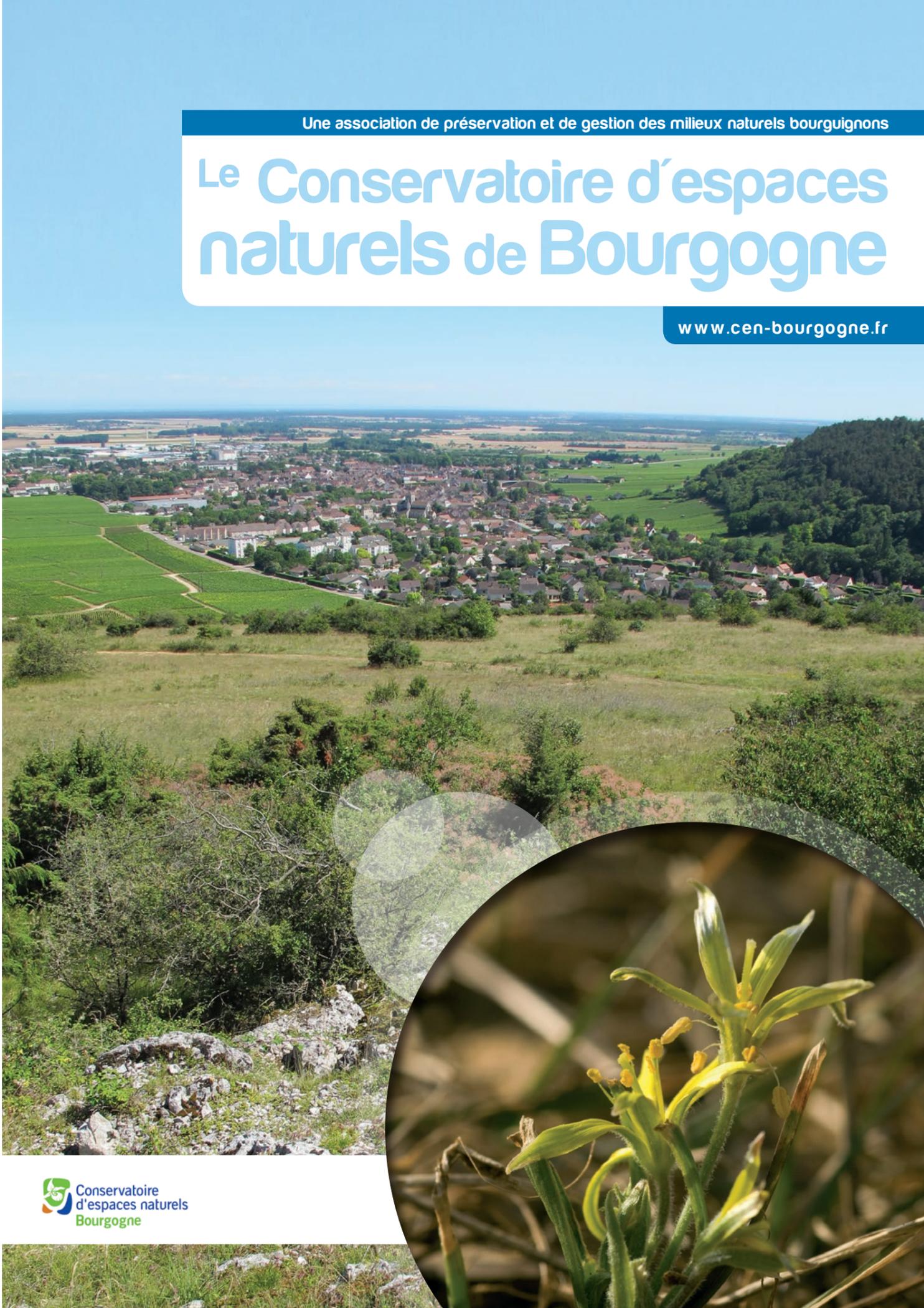
Retrouvez l'actualité de la nature en Bourgogne sur le site : www.bourgogne-franche-comte-nature.fr

Une association de préservation et de gestion des milieux naturels bourguignons

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

www.cen-bourgogne.fr

Photos couverture : Pelouses des Damodés à Nuits-Saint-Georges - G. Doucet - CENB • Gagée des champs - C. Foutel - CENB





Une association au service de la nature

La force d'un réseau national

En 2018, les Conservatoires d'espaces naturels gèrent **3 249 sites** pour une surface de **160 689 ha**. **1 049** de ces sites sont équipés pour la découverte du patrimoine naturel.

Une association agréée par l'État et la Région

Acteurs majeurs de la préservation du patrimoine naturel et paysager, les Conservatoires d'Espaces Naturels ont vu leur rôle reconnu par la loi Grenelle 2 qui prévoit que l'État et la Région peuvent agréer conjointement les Conservatoires d'espaces naturels pour 10 ans renouvelables.

Cette procédure d'agrément permet une reconnaissance officielle des missions et compétences développées par les Conservatoires.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne bénéficie de cet agrément depuis le 2 décembre 2013.

La demande d'agrément s'accompagne de l'élaboration d'un plan d'actions quinquennal (PAQ) qui détermine les missions du Conservatoire.

Un Conseil d'Administration composé de 4 collèges

- un collège de **douze membres actifs** élus lors de l'Assemblée Générale
- un collège de **six membres de droits associatifs** AOMSL / LPO - Côte-d'Or / LPO - Yonne / LPO - Nièvre / SHNA / SSNB
- un collège de **six membres invités permanents** constitué du Préfet de Région, du Président du Conseil Régional et des Présidents des quatre Conseils Territoriaux de Bourgogne.
- un collège de **membres associés partenaires** techniques et financiers.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est une association loi 1901, déclarée d'intérêt général.

Créée en 1986, l'association fait partie intégrante d'un réseau regroupant 29 Conservatoires d'Espaces Naturels à travers toute la France et l'Outre mer.

Les missions du Conservatoire:

Connaître

les milieux et les espèces pour mieux adapter la gestion sur les sites.

Gérer

les milieux par des techniques respectueuses de la biodiversité souvent en partenariat avec des agriculteurs.

Accompagner

les collectivités, EPCI et entreprises privées dans la mise en place de leur politique en faveur des milieux naturels.

Participer

aux dynamiques

de réseaux d'acteurs et à la mise en place des politiques publiques.

Protéger

les milieux, la faune et la flore menacées via des acquisitions ou des conventions avec des propriétaires (privés, collectivités...).

Valoriser

les espaces naturels et sensibiliser à leur préservation.



1 Le Sabot de Vénus, orchidée symbole du Conservatoire
G. Aubert - CENB

2 Une partie du troupeau Conservatoire sur La Chaume de La Rochepot
CENB

Une équipe répartie sur le territoire bourguignon

31 salariés

- **Le siège administratif en Côte-d'Or** à Fénay
- **Deux antennes dans la Nièvre** : à La Charité-sur-Loire et à Decize
- **Une antenne en Saône-et-Loire** à La Truchère
- **Une antenne dans l'Yonne** à Avallon
- **Le siège social à Saint-Brisson** dans la Nièvre

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : un gestionnaire reconnu d'espaces naturels

En 2019, le Conservatoire gère **plus de 180 sites** répartis sur les quatre départements bourguignons. Ces sites occupent une surface de **plus de 5700 ha** et accueillent une diversité importante de milieux naturels : **pelouses calcaires, écosystèmes fluviaux, marais et tourbières, prairies, sites à chauves-souris...** Parmi ces sites on peut citer notamment **trois des Réserves Naturelles Nationales** bourguignonnes et **une Réserve Naturelle Régionale**.

La **gestion** de ces sites s'appuie sur une **méthode éprouvée** et partagée constituée de quatre principales étapes.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : un partenaire essentiel pour le déploiement de nombreuses politiques en faveur de la biodiversité

Le Conservatoire est partenaire de nombreuses structures dont des collectivités territoriales, des entreprises privées et des établissements publics.

Accompagnement des entreprises privées

Très souvent dans le cadre de mesures compensatoires, le Conservatoire apporte son aide aux entreprises privées pour une **meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités**.

Il accompagne notamment des **entreprises d'exploitation de granulat** dans la restauration de milieux **en proposant les itinéraires techniques de gestion et en réalisant les suivis**.

Soutien aux collectivités

Les collectivités territoriales peuvent **faire appel aux compétences scientifiques et techniques du Conservatoire pour la mise en œuvre de leur politique en faveur de la biodiversité**.

Par exemple, la **communauté urbaine Creusot Montceau** sollicite annuellement le Conservatoire **via une convention de partenariat** pour la réalisation d'inventaires, de documents de gestion ou encore d'outils de sensibilisation.

Soutien aux politiques publiques

Au moyen d'une Cellule de coordination et d'appui technique, **le Conservatoire est aux côtés des Agences de l'eau pour la mise en œuvre de leurs politiques en faveur des Milieux humides**. Dans ce cadre, il est amené à réaliser des inventaires de ces milieux, à proposer des méthodologies et un accompagnement aux porteurs de projets, et à réaliser des outils de communication.

Le Conservatoire est également un **acteur privilégié de la mise en œuvre de la politique Natura 2000** en Bourgogne : animation de sites, rédaction de Documents d'objectifs, mise en place de contrat Natura et appuis techniques.